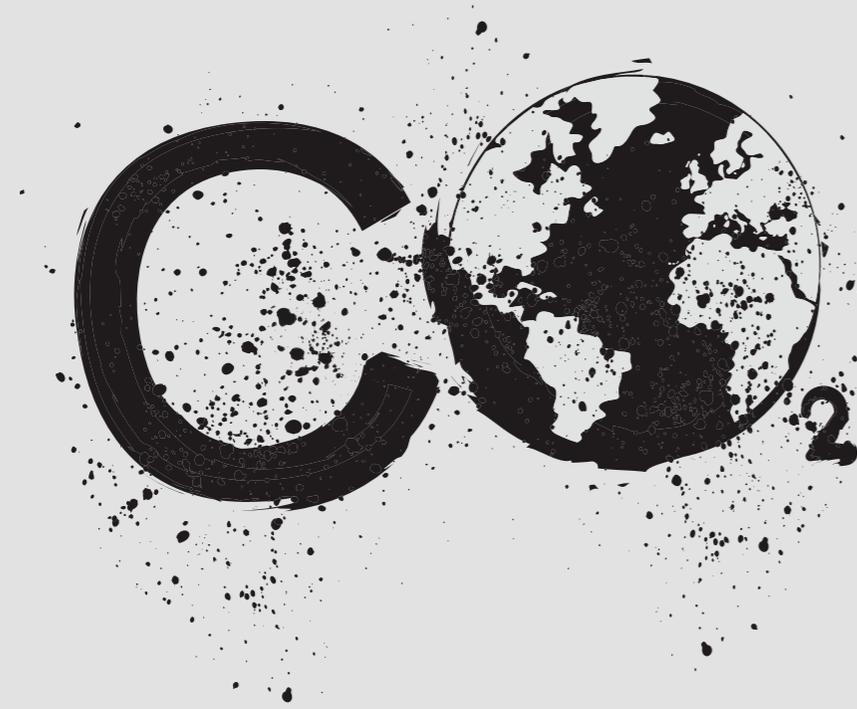


LE MARCHÉ EUROPÉEN DU CARBONE



Les Verts | Alliance Libre Européenne
au Parlement européen



1. QU'EST-CE QUE LE SCEQE?
2. QUELLES SONT LES DÉFAILLANCES DU SCEQE?
3. LES NANTIS DU SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DE CO₂
4. QUELS SONT LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES?
5. QU'EST-CE QUE LE « REPORT DE LA MISE EN VENTE DE QUOTAS »?
6. EST-CE SUFFISANT POUR REMETTRE LE SCEQE SUR LES RAILS?
7. QUE PENSENT LES VERTS/ALE DE CE SYSTÈME?
8. QUID DU TRANSPORT AÉRIEN DANS LE SCEQE?

QU'EST-CE QUE LE SCEQE?

Le SCEQE signifie **SYSTÈME COMMUNAUTAIRE D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION**. Il s'agit d'un « système de plafonnement et d'échange » couvrant le secteur électrique (production électrique et combustion), les installations de combustion, les raffineries de pétrole, les cokeries, les installations sidérurgiques, les aciéries et les usines. Il plafonne le niveau global autorisé d'émissions de CO₂ mais permet, aux entreprises visées par le système d'acheter et de vendre, dans cette limite, autant de quotas que nécessaire. Ces quotas constituent la « monnaie » d'échange commune à la base du système. Chaque quota donne à son détenteur le droit d'émettre une tonne de CO₂ ou l'équivalent d'un autre gaz à effet de serre. La rareté de l'offre dans le marché découle du fait que le nombre total de quotas est plafonné.

Une entreprise doit, en théorie, acheter des « quotas » d'émissions de CO₂ dans le marché d'échange. Une unité représente une tonne de CO₂. Moins une entreprise émet de CO₂, moins elle a besoin d'acheter de droits. Les entreprises sont ainsi encouragées à investir afin de réduire leurs émissions de CO₂. L'offre totale de quotas de CO₂ diminue parallèlement d'année en année, ce qui oblige les entreprises à faire des efforts constants afin de réduire leur pollution.

Aujourd'hui, quelque 11 000 entreprises de l'énergie et installations industrielles de plus de 30 pays sont contraintes d'acheter des quotas de CO₂ sur le marché européen. Après les deux phases initiales, au cours desquelles les quotas de CO₂ ont été attribués gratuitement, l'Union européenne mettra aux enchères - à partir de 2013 - environ la moitié des quotas disponibles.

QUELLES SONT LES DÉFAILLANCES DU SCEQE?

Le SCEQE vise à faire payer aux pollueurs leurs émissions de CO₂. Toutefois, le marché affiche aujourd'hui un surplus de quotas, en raison de la crise économique et de l'attribution de quotas gratuits et excessivement généreux d'émission de CO₂. Dans ces circonstances, le prix des émissions de CO₂ est bien trop bas pour stimuler l'innovation et les technologies respectueuses de l'environnement - l'un des objectifs centraux du SCEQE. Un prix du CO₂ faible n'encourage pas la construction d'éoliennes et d'usines de gaz performantes, il accroît en revanche la part du charbon, hautement pollueur, dans notre bouquet énergétique.... Ce problème persistera au cours des 10 à 15 prochaines années si rien n'est fait pour remettre le SCEQE sur pied.

Un nombre croissant de grandes entreprises (telles que Unilever, Shell et E.On) exigent que les responsables politiques prennent des mesures afin d'améliorer le SCEQE de sorte que le marché récompense l'innovation et que les investissements dans les technologies respectueuses de l'environnement portent leurs fruits à l'avenir.

LES NANTIS DU SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DE CO₂

Plusieurs grandes entreprises ont tiré profit du système d'échange d'émission de CO₂, depuis sa création, car elles ont reçu un nombre de quotas de CO₂ supérieur à leurs besoins réels en termes d'émission. D'après Sandbag, une ONG qui supervise le fonctionnement du SCEQE, les dix plus grands pollueurs européens, qui sont toutes des entreprises sidérurgiques et des cimenteries, ont accumulé un surplus de 304 millions de tonnes de quotas au cours de la deuxième phase du SCEQE (2008-2011). D'après les estimations, ces entreprises ont pu faire des bénéfices pouvant atteindre 3,8 milliards d'euros par la simple vente de leurs surplus de quotas qu'elles ont acquis gratuitement! Il est ainsi possible pour ces entreprises de bénéficier du système sans faire le moindre effort pour réduire leurs émissions de CO₂.

Des réformes urgentes sont par conséquent nécessaires afin de garantir le bien-fondé et l'efficacité du Système communautaire d'échange de quotas d'émission de façon à ce qu'incite les entreprises à réduire leurs émissions de CO₂ et mette un terme aux bénéfices réalisés par les entreprises grâce à ce système.

La carte interactive « Carbon Fat Cats » de Sandbag peut être téléchargée sur le site suivant:

WWW.SANDBAG.ORG.UK/MAPS/COMPANYMAP



No. 4

QUELS SONT LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES?

À l'initiative du groupe des Verts/ALE, le Parlement européen a contraint la Commission européenne à prendre des mesures rapides afin de s'attaquer au problème du dysfonctionnement du SCEQE. Lors des négociations sur la directive sur l'efficacité énergétique, le Parlement européen a appelé à une rapide remise en ordre du SCEQE afin d'enrayer la chute du prix du CO₂. La Commission européenne a alors promis de rechercher des solutions à court et long terme et a récemment suggéré le « report de la mise en vente » d'un certain nombre de quotas (ou permis de polluer).

No. 5

« QU'EST-CE QUE LE REPORT DE LA MISE EN VENTE DE QUOTAS »?

La Commission européenne propose de repousser la mise aux enchères de 900 millions de quotas de CO₂ de façon à réduire, de 900 millions, la quantité de quotas mis en vente au cours des trois prochaines années. Cette réduction de l'offre à court terme pourrait entraîner une augmentation du prix du CO₂. Toutefois, la Commission propose également de remettre ces quotas sur le marché en 2019 et 2020, ce qui pourrait à nouveau entraîner une baisse du prix du CO₂.

No. 6

EST-CE SUFFISANT POUR REMETTRE LE SCEQE SUR LES RAILS?

Pas du tout. Il s'agit uniquement d'une solution à court terme qui ne contribue en rien à la réduction de l'offre excessive structurelle, estimée à au moins deux milliards de quotas de CO₂. En réponse à la demande du Parlement, la Commission européenne a présenté six options structurelles possibles visant à améliorer le système:

- accroître les efforts visant à lutter contre le changement climatique en révisant à la hausse l'objectif actuel **DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE DE 20% À 30%** à l'horizon 2020 par rapport à 1990;
- retirer définitivement **UN CERTAIN NOMBRE DE QUOTAS AU COURS DE LA PHASE 3**;
- réviser le facteur linéaire annuel, réduisant ainsi progressivement le plafond global des quotas de CO₂.
- inclure d'autres secteurs (tels que le transport) au sein du SCEQE;
- restreindre l'accès aux crédits internationaux (compensation) après 2020;
- établir un prix minimum des émissions de CO₂.

QUE PENSENT LES VERTS/ALE DE CE SYSTÈME?

Le SCEQE est, en théorie, un bon moyen de rendre les entreprises responsables de leurs émissions de gaz à effet de serre et de les encourager à réduire leur rejet de CO₂ dans l'environnement. Le système doit toutefois être très rapidement remis sur pied dans la mesure où le prix très faible du CO₂ entrave la transition vers une énergie durable et une industrie verte.

Nous devons, à court terme, retirer au moins deux milliards de quotas de CO₂ et réduire le plafonnement des émissions de CO₂ afin que celui-ci soit proche de zéro à l'horizon 2050. La proposition de la Commission européenne de report de la mise en vente de quotas n'est, par conséquent, pas adaptée car elle maintiendra dans le système l'important surplus de plus de deux milliards de quotas de carbone non utilisés. Le groupe des Verts/ALE souhaite que la Commission européenne présente rapidement des propositions législatives de façon à ce que le SCEQE puisse enfin remplir ses objectifs.

Les Verts/ALE veulent que l'Union européenne se dote immédiatement d'objectifs climatiques plus ambitieux. Les objectifs actuels ne sont pas suffisants pour prévenir les changements climatiques dangereux : l'objectif de réduction des émissions de CO₂ de 20% à l'horizon 2020 a déjà été atteint l'an dernier, en partie en raison de la crise. Nous devons par conséquent revoir à la hausse notre ambition climatique afin de continuer à stimuler l'innovation et les technologies vertes.

QUID DU TRANSPORT AÉRIEN DANS LE SCEQE?

Les compagnies aériennes doivent, depuis le début de l'année, assumer le coût de leurs émissions de CO₂. Elles devront acheter des quotas pour les émissions de CO₂ de tous leurs vols à destination, en provenance et à l'intérieur de l'Europe. En l'absence de telles mesures, les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport aérien augmenteraient de 700% entre 2005 et 2050!

La Commission européenne a toutefois récemment décidé de dispenser le secteur du transport aérien, à l'exception des vols intérieurs à l'UE, d'acheter des quotas de CO₂ en 2012. En guise de justification, l'UE a indiqué qu'elle était disposée à faire preuve de flexibilité afin de promouvoir, par le biais de **L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE** (OACI), une solution mondiale visant à réduire les émissions du secteur du transport aérien. Cette décision pourrait également être interprétée comme un revirement d'opinion face à l'opposition des Etats-Unis, de la Chine, de l'Inde et de la Russie à l'initiative européenne d'inclure les vols non-européens dans le SCEQE.

GROUPE DES VERTS/ALE AU PARLEMENT EUROPÉEN

ASP 08 G 104

RUE WIERTZ 60

B-1047 BRUXELLES



WWW.STOPCLIMATECHANGE.NET



STOP AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

A VOUS DE **JOUER**